

Spécial n°19 de mars 2019

N° 2019 03 19

Mercredi 27 mars 2019

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

www.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administr

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE L'ORNE (DDCSPP)

Service politiques sociales hébergement et logement

Arrêté n° 2120-19-00080 modifiant l'arrêté du 19 février 2019 fixant la composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière



PREFETE DE L'ORNE

NOR- 2120-19-00080

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations de l'Orne**

ARRETE MODIFICATIF

Modifiant l'arrêté du 19 février 2019

**Fixant la composition de la Commission Départementale de Réforme
des Agents de la Fonction Publique Hospitalière**

=====
**La Préfète de l'Orne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier du Mérite Agricole,**

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 86.33 du 09 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime des congés maladie des fonctionnaires,

VU le décret n°88-386 du 19 avril 1988 modifié relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales,

VU l'arrêté ministériel du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la Fonction publique hospitalière, notamment les articles 2, 3, 4, 5, et 6,

VU l'arrêté préfectoral du 19 mars 2012 modifié, portant constitution du Comité Médical Départemental,

VU l'arrêté préfectoral du 06 avril 2011 portant désignation des représentants de l'Administration et du personnel de direction au sein de la commission de réforme hospitalière,

VU la décision du 4 décembre 2014 portant constitution des commissions administratives paritaires départementales des établissements relevant de l'article 2 de loi n° 86.33 du 09-01-1986,

VU les propositions des organisations syndicales pour la désignation des représentants du personnel au sein de la commission de réforme hospitalière

SUR proposition du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations,

ARRETE

Article 1er : L'arrêté du 19 février 2019 est modifié comme suit en son article 1^{er} :

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

COMMISSION PARITAIRE N°1

Titulaires :

En cours de désignation

Suppléants :

En cours de désignation

COMMISSION PARITAIRE N° 2

Titulaires :

- Mme LABELLE Marie,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

- M. RENOUARD Eric,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

Suppléants :

- Mme BOTTIN Nathalie, C.H.I.C ANDAINES
- Mme LEROY Patricia, C.H FLERS

- Mme LEMOINE Claire, C.P.O ALENCON
- Mme ROMAIN Amélie, C.H SEES

COMMISSION PARITAIRE N° 3

Titulaire :

En cours de désignation

Suppléants :

En cours de désignation

COMMISSION PARITAIRE N° 4

Titulaires :

En cours de désignation

Suppléants :

En cours de désignation

COMMISSION PARITAIRE N° 5

Titulaires :

- M. VINGTIER Nicolas, C.P.O. ALENCON

- Mme ANFRAY Liliane,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

Suppléants :

En cours de désignation

- Mme LANNUZEL-VESLIN Catherine,
C.H. MORTAGNE AU PERCHE

COMMISSION PARITAIRE N° 6

Titulaires :

En cours de désignation

Suppléants :

En cours de désignation

COMMISSION PARITAIRE N° 7

Titulaires :

- M. MARAIS Lionel,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

- Mme AUBERT Nathalie,
C.H L'AIGLE

Suppléants :

- M. PREVEL Eric, C.H. L'AIGLE

- M. GONDOUIN Stéphane,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS
- M. DUVAL Pascal, CPO

COMMISSION PARITAIRE N° 8

Titulaires :

- M. COCHU Frédéric,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

- M. FERARD Marie-Pascale,
C.H. L'AIGLE

Suppléants :

- Mme CHARDEL Hélène,
CH MORTAGNE AU PERCHE

- M. PINSON Patrick,
C.P.O ALENCON
- Mme AUGER Béatrice,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

COMMISSION PARITAIRE N° 9

Titulaires :

- Mme FONTAINE Christèle,
C.H.I.C. ALENCON-MAMERS

- Mme MULLER Clara
C.H. SEES

Suppléants :

- Mme DUHAUDT Florence,
E.P.S BELLEME
- Mme ROGER Ingrid,
C.H. FLERS

- Mme BROSSARD Geneviève,
C.P.O ALENCON
- Mme LEMAITRE Sylvie,
C.H. L'AIGLE

COMMISSION PARITAIRE N° 10

Titulaires :

En cours de désignation

Suppléants :

En cours de désignation

Le reste sans changement.

Article 2 : Le mandat des représentants de l'administration et du personnel se termine au terme du mandat au titre duquel ils ont été élus. Toutefois, en cas de besoin, il peut être prolongé jusqu'à l'installation de nouveaux titulaires.

Article 3 : Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 19 mars 2012 portant constitution de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique hospitalière sont abrogées.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ALENCON, le

LA PREFETE,



Chantal CASTELNOT